



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Délibération n° 2020-12

Nombre de représentants  
au Comité Syndical :

en exercice : 29  
présents : 14  
pouvoirs : 13  
votants : 27

L'an deux mille vingt, le vendredi 16 octobre à 10 heures 30, le Comité Syndical du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'antenne du Conservatoire, à Rodez.

Date de la convocation de la réunion : 09 octobre 2020.

PRESENTS :

Mesdames Martine BACHELET, Magali BESSAOU, Martine CENSI, Corine COMPAN, Gulistan DINCEL, Brigitte MAZARS, Florence PHILIPPE, Christine PRESNE, Gisèle RIGAL, Régine TAUSSAT.  
Messieurs Jean-Luc CALMELLY, Serge JULIEN, Yves MAZARS, Nicolas WÖHREL.

Absents ayant donné POUVOIR :

Madame Valérie ABADIE-ROQUES à Madame Christine PRESNE,  
Madame Sylvie AYOT à Monsieur Jean-Luc CALMELLY,  
Madame Annie BEL à Monsieur Serge JULIEN,  
Madame Michèle BUESSINGER à Madame Gisèle RIGAL,  
Madame Sylvie BOUCHAUD à Madame Corine COMPAN,  
Madame Geneviève CAMBON à Monsieur Yves MAZARS,  
Madame Dominique GOMBERT à Madame Régine TAUSSAT,  
Madame Karine ORCEL à Monsieur Nicolas WÖHREL,  
Madame Sylvie TAQUET-LACAN à Madame Florence PHILIPPE,  
Monsieur Vincent ALAZARD à Madame Brigitte MAZARS,  
Monsieur Jean-Michel COSSON à Madame Martine CENSI,  
Monsieur Jean-Philippe SADOUL à Madame Gulistan DINCEL,  
Monsieur Jean VALADIER à Madame Magali BESSAOU.

Absents excusés :

Madame Francine LAFON,  
Monsieur Camille GALIBERT.

Présidente de séance : Madame Régine TAUSSAT  
Secrétaire de séance : Madame Brigitte MAZARS

**Election du Président du  
syndicat mixte**

Considérant la convocation des membres du Comité Syndical le 09 octobre 2020,  
Considérant les rapports adressés le 09 octobre 2020,  
Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu les statuts du syndicat mixte, notamment l'article 8,  
Vu la désignation des nouveaux représentants des collèges 2,3 et 4 qui implique la réélection du bureau au scrutin uninominal, conformément aux termes de l'article 8 des statuts qui prévoit :  
« Le comité syndical élit, parmi les délégués, un bureau composé de 7 membres, répartis comme suit :

- 1 Président,
- 3 Vice-présidents,
- 3 membres,

Le Département et chacun des collèges composant le comité syndical devront être représentés ».

Le quorum étant atteint,

Vu la candidature unique de Madame Magali BESSAOU,

Vu la décision, à l'unanimité, des membres du comité syndical de ne pas procéder à un scrutin secret,

Le comité syndical, à l'unanimité, élit Madame Magali BESSAOU, Présidente du syndicat mixte.

Déposé en Préfecture le  
19 OCT. 2020

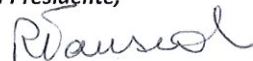
**Sens des votes :**

Pour : 27  
Abstention : 0  
Contre : 0  
Ne prend pas part au vote : 0

Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

La Présidente,

  
Régine TAUSSAT



**Conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron**

5, Place Sainte Catherine – 12000 RODEZ  
Tél : 05 65 73 80 30 - [contact@crd-aveyron.fr](mailto:contact@crd-aveyron.fr)

Syndicat Mixte approuvé par Arrêté Préfectoral du 9 septembre 1988



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Election du Président du Syndicat Mixte

Date de décision: 16/10/2020

Date de réception de l'accusé 19/10/2020

de réception :

Numéro de l'acte : 20201016\_12

Identifiant unique de l'acte : 012-251200986-20201016-20201016\_12-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .1 .1

Institutions et vie politique

Election executif

maire, adjoints, président, vices-présidents d'E.P. et d'E.P.C.I.

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : 2020\_12\_Election\_President.pdf ( 99\_DE-012-251200986-20201016-20201016\_12-DE-1-1\_1.pdf )